

èÂÔ¸dz Ł dzξ¸ ÒtÂ¸Ô¸dz u ξ¸G¸¸dzΛ¸

II. Inscription

SE RÉFÉRER AU ROI COMPLET SUR
www.ce

2.2 Respect des autres

- Le

Une fois les faits rapportés, notre référente harcèlement, est chargée, avec une enseignante formée à cette problématique, de l'QKtsdzwJLyd du dossier et de sa gestion, Ljtsdzg sQJydz àuGðdzJ QMQLjJQs. Une , gUdz φdzwLj GQJGdz Ljtsdzg Jdzφ GJG L dzsJφ φJÔsLjJGφ.

Celle-

Dans tous les cas :

La Direction pourra prendre toutes les mesures disciplinaires qui s'imposent en cas de non-respect de ces dispositions.

2.3 Objets interdits

- «L'usage de nouvelles technologies révolutionne la pédagogie. Pourquoi les tablettes et les smartphones sont-ils interdits ?»
- Les armes, les jeux dangereux (Ex. : skate-

Il paraît important de souligner que notre école est particulièrement attentive au respect de la personne de chaque enfant au travers de la diffusion de son

Toute infraction sur ces points peut engendrer une exclusion.

3. *Les services*

3.1 Le secrétariat central du CES

5.2 Types de sanctions

V. Divers

Toute vente ou publication par quelque média que ce soit des gûdzô, tracts, l'P à

